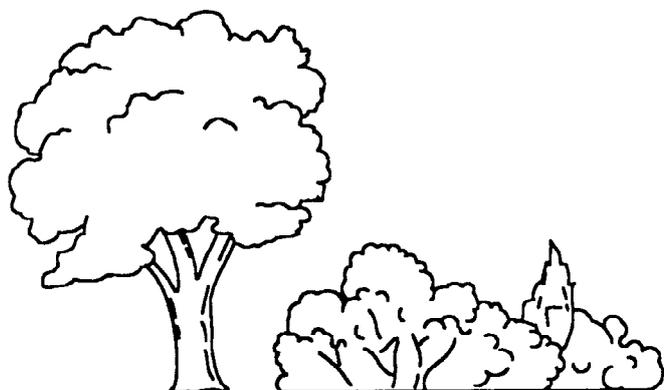


# COURRIER DES CONSEILLERS

ORGANE CRITIQUE DU GROUPEMENT "PETITION VILLE DE SIDN"  
TOTALEMENT INDEPENDANT ET APOLITIQUE

## No 8



### SOMMAIRE

Pages

Editorial	3
La végétation en zone urbaine	4-41
Bibliographie et références	42
Insolite	43

## SEPTEMBRE 1991

## COURRIER DES CONSEILLERS

No 8, 3ème année, Septembre 1991

Périodique du groupement apolitique et indépendant  
«PETITION VILLE DE SION»

Paraît 3 à 4 fois l'an.

Publié seulement en français

Tirage :  
425 exemplaires

Distribué gratuitement au président, à tous les  
conseillers communaux et généraux de la ville  
de Sion ainsi qu'à la presse écrite et parlée.

Auteurs et responsables de publication:  
ZANOLI Fabienne, Sion  
REICHENBACH Didier, Sion

Impression :  
BAI, Avenue de la Gare 5, 1950 SION

Abonnement, rédaction et secrétariat :  
COURRIER DES CONSEILLERS  
Case postale 685  
CH - 1951 SION 1  
Tél. 027 - 22.09.83

### Remerciements :

A Monsieur Charles-André MEYER, architecte de la ville de Sion.

Aux services des Parcs et Jardins des villes de Paris (France), Fri-  
bourg, Morges, Delémont, Genève, Berne, Neuchâtel, Martigny et Sion.

A l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades, Berne.

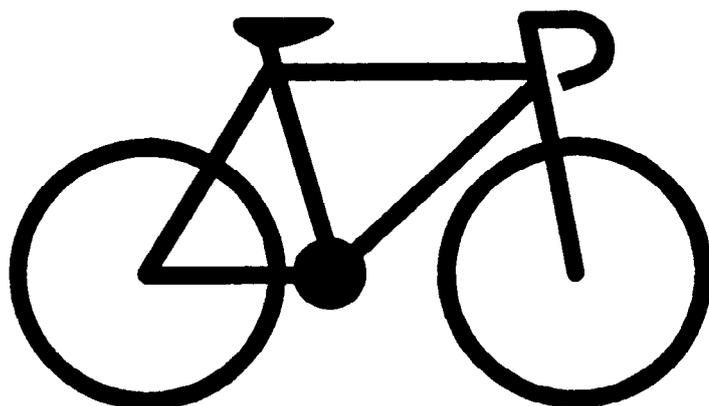
A l'Association Suisse des Transports, Delémont, pour nous avoir remis  
gracieusement 400 exemplaires du tiré à part "Aménagements en faveur  
du trafic cycliste".

A l'Association des Médecins en faveur de l'environnement, Delémont,  
pour nous avoir remis 400 exemplaires de leur brochure "L'air c'est la  
vie".

A toutes les personnes que nous aurions oubliées de citer ici...

# Editorial

Notre dernier dossier a soulevé l'intérêt de nombreuses personnes y compris hors canton d'où nous avons eu un écho très favorable. Notre document a d'ailleurs servi parfois de référence! Nous en sommes fiers et d'autant plus heureux si la cause des cyclistes s'en trouve renforcée.



Mais beaucoup reste à faire sur ce thème et nous sommes persuadés que dans le cas de notre ville la création d'une association de défense des cyclistes aurait un réel succès et pourrait, grâce à un dialogue constructif avec nos autorités, arriver à faire passer encore mieux le message du vélo dans l'esprit de nos politiciens.



L'Association Suisse des Transports (le Club AST) a édité en Mai 1991 un tiré à part sur les «Aménagements en faveur du trafic cycliste». Afin de continuer à vous informer au mieux et de vous permettre une plus large vue et opinion sur le sujet nous avons pris la décision de vous remettre ci-joint un exemplaire de cet intéressant document. Nous croyons sincèrement aux vertus bienfaitantes du vélo et nous sommes persuadés de l'efficacité de ce moyen de transport non polluant, peu consommateur d'espace, silencieux, rapide et pratique. A notre avis il devrait être

beaucoup mieux promu au sein des entreprises par une participation active des employeurs.

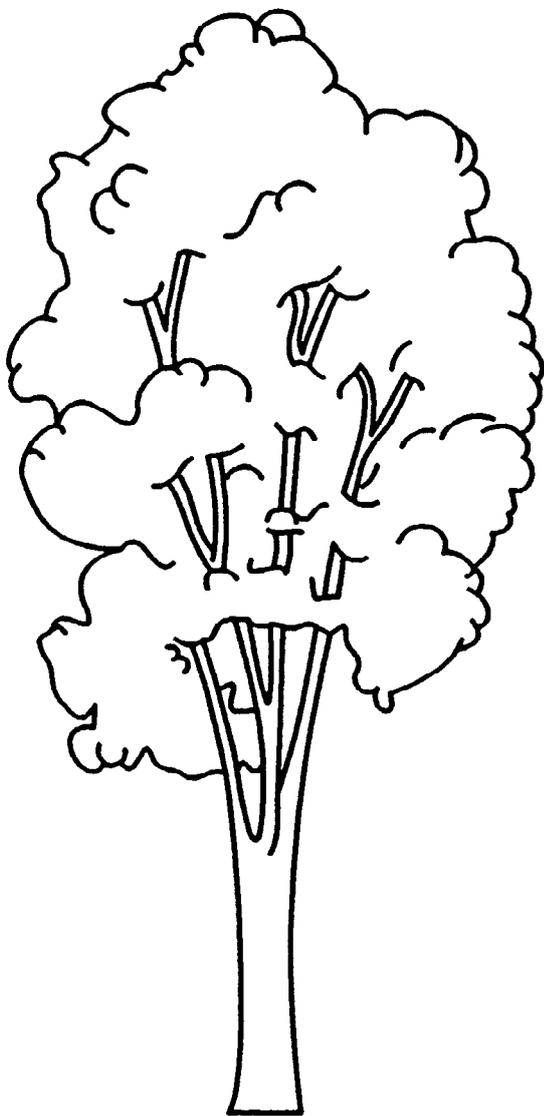
Par un emploi plus systématique de la bicyclette, la pollution de l'air s'en trouverait abaissée et différentes nuisances urbaines seraient diminuées. En cette période d'été, malheureusement favorable à l'ozone, les Médecins en faveur de l'Environnement ont publiés une petite brochure intéressante avec des propositions concrètes en faveur d'un abaissement du taux d'ozone. A vous de juger si les points soulevés doivent être appliqués conjointement à toutes les autres propositions déjà souvent énumérées.

MEDECINS  
EN FAVEUR DE  
L'ENVIRONNEMENT  
ARZTE FÜR UMWELTSCHUTZ  
MEDICI PER  
LA PROTEZIONE  
DELL'  
AMBIENTE



COURRIER DES CONSEILLERS  
ZANOLI Fabienne REICHENBACH Didier

# LA VEGETATION EN ZONE URBAINE



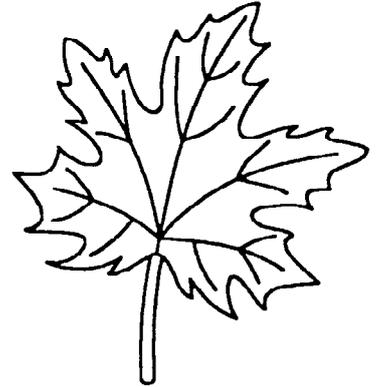
**Je peux dire que je crois à l'arbre, signe de vie, et je m'efforcerai donc d'en faire planter un maximum: non pas pour mettre la campagne dans la ville, mais pour rythmer le parcours des avenues; non pas pour "décorer" la ville, mais pour lui donner la mesure du temps, celui des saisons; non pas pour tenter de cacher les architectures qu'on ne veut pas montrer, mais pour rappeler aux façonneurs d'images urbaines, quels qu'ils soient, que l'espace extérieur de la rue ou de la place est aussi important - si ce n'est plus - que le volume du bâtiment.**

**Charles-André MEYER, architecte de la ville de Sion**

# 1. Introduction

*«Il ne suffit pas à une ville de posséder des monuments, des équipements culturels et sportifs, de grandes artères et un centre piétonnier, voire historique, pour être classée dans la catégorie "belles" ou "vaut le détour". Encore faut-il mettre en valeur ses richesses, inviter les badauds à la promenade, le visiteur à la flânerie, aménager des places prometteuses de convivialité, permettre aux bambins d'adopter leur cité. En un mot, faire de la ville un lieu d'agrément. Arbres, fleurs et massifs s'y emploient. Avec la main de l'homme.» [6]*

Le thème soulevé aujourd'hui a été traité partiellement. Il nous faudrait plusieurs centaines de pages pour aborder tous les aspects de la végétation dans notre ville. C'est pourquoi nous nous sommes bornés à parler seulement de quelques aspects bien précis sans vouloir effectuer un inventaire exhaustif des problèmes actuels.

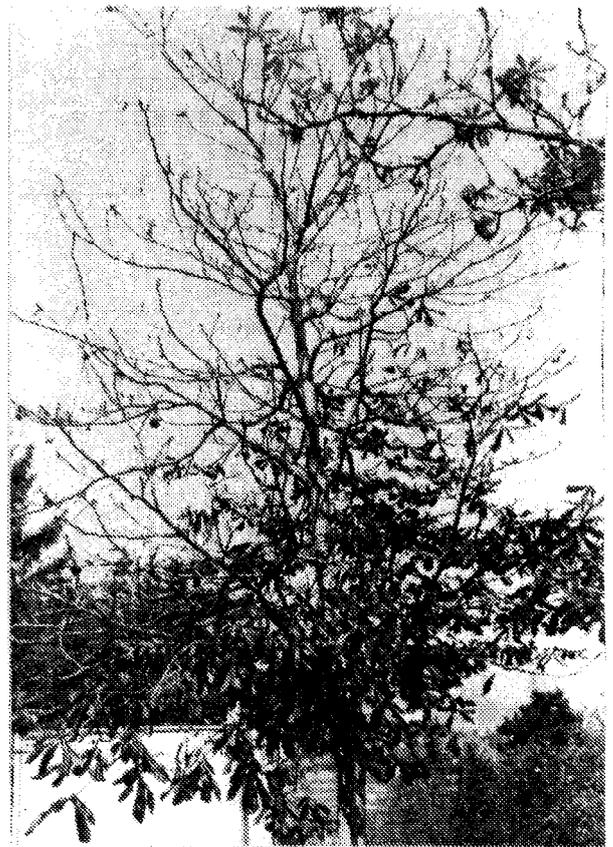


## 2. Généralités

*«Peut-on établir une comparaison entre les végétaux en milieux naturels (ou ce qu'il en reste, car l'homme intervient même en sites forestiers) et en milieux urbains? Oui et non. Oui, car la différence existe! Non, car elle est trop flagrante pour être très instructive. Cependant, l'observation des milieux naturels peut nous donner des réponses à apporter en milieux urbains.*

*Il faut savoir qu'à chaque type de climat et de sol correspondent des associations végétales. Elles s'élaborent lentement à partir de végétaux pionniers, et se sélectionnent en se concurrençant (résistance, dominance aérienne et racinaire).*

*Par ailleurs, ces associations traduisent une interdépendance des végétaux qui la constituent et aboutissent à un état d'équilibre. Cette lente sélection, permettant une adaptation optimale au milieu, ne se déroule pas sans dommages: combien de végétaux atteignent l'état adulte pour mille graines lâchées?*



Des arbres qui meurent dans notre ville...

*L'introduction du végétal en site urbanisé bouleverse totalement les notions précédentes.*

*D'une part, l'arbre n'a pas le droit de mourir: on le plante, sujet déjà formé et unique. Et en tant qu'élément unique, il doit accomplir son rôle, s'adapter et croître, sinon prospérer.*

*La sélection naturelle ne joue pas. On cultive.*

*D'autre part la ville n'apporte que des contraintes à cette culture:*

- contraintes climatiques: au microclimat urbain (élévation de la température moyenne, baisse de l'humidité relative de l'atmosphère) s'ajoutent des changements très localisés (réverbération, turbulences, ... le danger de ces derniers vient de ce qu'ils bouleversent, ponctuellement dans le temps, les tendances climatiques régionales),*
- contraintes d'espaces,*
- contraintes de sol par sa restriction en volume, qualités physiques et biologiques,*
- contraintes de nutrition hydrique et minérale: le bouleversement (baisse) du niveau des nappes phréatiques, l'imperméabilisation des surfaces limitent les apports d'eau. Et parallèlement la restitution azotée naturelle n'a plus lieu. On entre dans un cycle irréversible de nutrition artificielle, voire de dopage,*
- s'ajoutent la pollution atmosphérique, les blessures diverses, les bouleversements de milieux (travaux), ... qui concourent à l'affaiblissement de l'arbre, que les agents pathogènes se font une joie d'achever éventuellement.*

*Ce noir tableau est-il fatal? La réussite des cultures d'arbres en ville est assurée au prix de quelques précautions relatives aux choix des essences et à la mise en oeuvre. Sans oublier l'organisation de l'espace, pour que bâti, véhicules et végétal cohabitent harmonieusement.» [9]*

### 3. Les aménagements paysagers

Les aménagements paysagers apportent:

- une amélioration des fonctions urbaines*
- un confort psychique et physique des usagers*
- un accompagnement de l'architecture*
- une dimension à l'ambiance urbaine*

ils permettent:

- de renforcer l'identité et le caractère des voies*
- d'affirmer la spécificité des lieux*
- d'établir la structure du paysage urbain*

pour cela, il faut une attitude et ... suivre une méthode passant par:

- un plan de paysagement*
- un avant-projet paysager*
- un projet de plantation*

enfin, ne pas oublier un aspect spécifique ... les plantations:

- les conditions d'implantation
- la mise en oeuvre
- l'entretien

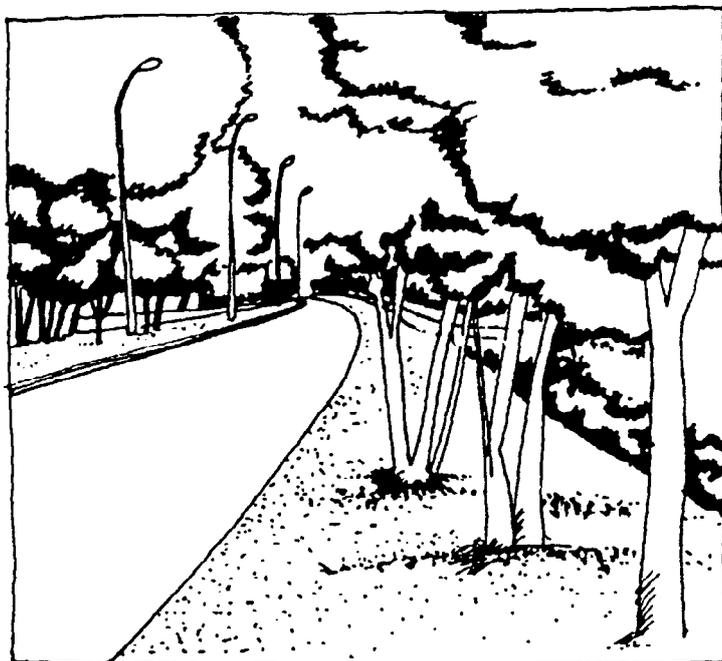
*«Les aménagements paysagers font partie des éléments fondamentaux du cadre de vie de tous les citoyens, quels que soient leurs modes de vie leurs moyens de transport utilisés pour les déplacements quotidiens, hebdomadaires, de loisirs ... et les échanges entre le centre-ville et la banlieue.*

*Enfin, ils conditionnent l'image qui restera gravée dans la mémoire de celui qui découvre une ville pour la première fois.» [5]*

*«Le cadre de vie des citoyens est le fruit d'une bonne relation entre toutes les fonctions urbaines, parmi lesquelles les voies de circulation remplissent un rôle important.*

*C'est pourquoi leur insertion au milieu urbain et le traitement de leurs abords sont à prendre tout particulièrement en considération. Chaque intervention humaine, depuis la plantation d'un bouquet d'arbustes sur une placette jusqu'à l'aménagement d'un noeud routier, est un apport qui modifie les éléments en place, pouvant aller jusqu'à la création d'un nouveau paysage: «Il n'y a pas de bon urbanisme sans qu'il y soit intégré les préoccupations de paysage à l'échelle du territoire et d'espaces verts à l'échelle des zones urbanisées» (cf. Elie Mauret: pour un équilibre des villes et des campagnes.)*

*Pour atteindre ces objectifs, les aménagements des infrastructures de transport disposent de différents moyens dont les aménagements paysagers. Ceux-ci peuvent être définis comme la résultante d'une combinaison entre les différents matériaux du paysage: le végétal et le minéral sous toutes leurs formes, la couleur, la lumière, l'eau, les odeurs, les sons ... et le milieu environnant au moyen de techniques appropriées. Ils associent ces éléments de base dans des proportions variées pouvant aller jusqu'à la réalisation d'aménagements totalement végétaux ou minéraux.*



Les arbres marquent l'espace.

*Ces aménagements contribuent sous différentes formes tant esthétiques que fonctionnelles à l'insertion de la voie elle-même dans le tissu récepteur: amélioration de son environnement, liaisons avec les éléments architecturaux, atténuation de certains impacts négatifs...*

*Ils répondent aussi à une préoccupation d'aménagement qualitatif des espaces laissés libres le long de la rue auxquels ils apportent une fonction urbaine en les restructurant suivant les besoins des riverains plus ou moins proches. Ils seront donc pris en considération au*

même titre que les impératifs techniques et feront l'objet d'une approche simultanée.

Enfin, ils prennent une place importante dans la perception du paysage urbain, en particulier à partir de la rue, lieu privilégié d'observation à des rythmes différents selon les modes de déplacement, dont ils soulignent la structure et font partie intégrante.» [5]

«Plus particulièrement par rapport aux voies de circulation on peut noter l'apport des aménagements paysagers sur le plan

- intellectuel: contribution par la puissance de l'évocation, à la structuration de l'image urbaine et de la symbolique du lieu;
- esthétiques: les espaces verts introduisent une diversité plastique dont les formes et les couleurs varient elles-mêmes suivant les saisons et forment un contraste heureux avec la dureté du milieu bâti. Les aménagements paysagers contribuent à la qualité de la vie urbaine en embellissant les lieux de rencontre et de déplacement (rues, places, placettes, traversées des carrefours...);
- sanitaire, biologique, climatique, fonctionnel: ils ont un rôle dans la régénération de l'air, la participation à la lutte contre les nuisances urbaines, la protection contre les vents, l'ensoleillement excessif, le dessèchement des sols...;
- social, psychique, didactique et ludique: ils sont des lieux de loisirs et de détente.



La végétation procure du repos aux citoyens



Les arbres apportent un confort physique et psychique.

Ayant une influence favorable sur le psychisme humain, les espaces verts donnent en particulier aux citoyens les possibilités d'une régénération aussi bien physique que psychique. Ils sont aussi le symbole du rapprochement de l'homme avec la nature que l'on cherche à introduire dans la ville.» [5]

«Des recherches ont montré que les espaces verts permettent une forme de repos qui assure une décontraction nerveuse que n'ont pas d'autres formes de loisirs tels que le cinéma, le théâtre, la télévision... L'influence bienfaisante des couleurs naturelles par la diversité des verts qu'elles nous proposent est favorable à la santé psychique et la couleur verte elle-même procure des sensations de détente, de repos et de calme non négligeables à la vie urbaine.» [5]

«Les espaces verts doivent être des lieux d'échanges entre les différentes activités de la population: nous voulons les associer, les combiner pour créer un ensemble de vie équilibrée.», déclare Monsieur HELMUT Zilk, maire de Vienne en Autriche.

## 4. La végétation participe à la réduction des nuisances urbaines.

---

«Le rôle de la végétation dans la ville va bien au-delà de l'aspect décoratif. Les végétaux, organismes vivants, qui entretiennent des inter-actions avec leur milieu contribuent à améliorer les caractéristiques de celui-ci. En agissant partiellement sur l'épuration des pollutions et sur l'ambiance sonore, ils ont une influence bénéfique sur le climat urbain.» [5]

### 4.1 Les influences climatiques:

«Lieu minéralisé, la ville se comporte comme un accumulateur de chaleur. [...] Les revêtements des murs, des toits, des sols aux couleurs claires, la prédominance de vitrages, de toitures métalliques... augmentent les phénomènes de réflexion et d'absorption des rayonnements. C'est pourquoi, la température des villes est supérieure de quelques degrés à celle des campagnes environnantes. C'est sur l'aridité du climat urbain qu'agissent principalement les végétaux. Ils créent un micro climat favorable à l'intérieur des zones urbanisées; des compositions paysagères atténuent ou modifient l'action des vents et améliorent la composition de l'atmosphère en l'enrichissant en oxygène et en l'imprégnant d'humidité.» [5]

### 4.2 Pondération de la température de l'air:

«Les masses végétales ont un pouvoir régulateur: apport d'air froid et protection contre l'ensoleillement dans la journée, apport d'air chaud la nuit. Ces effets sont ressentis même en hiver, car à l'intérieur des masses végétales, l'air chaud provenant des courts moments d'ensoleillement se maintient plus longtemps.

Inversement l'été, l'insolation directe des façades, l'absorption et la réflexion du rayonnement sur les surfaces horizontales avoisinantes entraînent des surchauffes en l'absence de végétation.

L'effet des végétaux sur la régulation de la température varie aussi en fonction de la surface des feuilles des arbres et arbustes qui réfléchissent les rayons solaires, d'autant mieux qu'elles sont grandes et forment des surfaces compactes ou luisantes (érables, chênes, marronniers). Il faut noter aussi l'influence des arbustes qui apportent de l'ombrage ainsi que celle des sols herbacés, et des surfaces verti-

*cales végétalisées suffisamment compactes (lieries, vigne vierge) qui recouvrent certains murs.» [5]*

#### 4.3 Réhydratation de l'atmosphère

#### 4.4 Atténuation et modification de l'action des vents:

Le vent est l'un des facteurs principaux de l'évapotranspiration, action reconnue en agriculture. Mais parallèlement son effet mécanique sur le végétal provoque des déchirures à la surface des feuilles, le bris des radicelles dans le sol, voire le déchaussement du sujet ou son développement en drapeau. Or, les caractéristiques des plantations urbaines diminuent les défenses naturelles de l'arbre: plantations isolées, déséquilibre entre les volumes racinaires et aériens (utilisation de sujets forts à couronne racinaire limitée, absence d'ancrage naturel par la réduction et l'encaissement des fosses de plantations.)

#### 4.5 Diminution de la pollution de l'air:

*«Les végétaux participent à l'assainissement de l'atmosphère urbaine.» [5]*

*«L'action des végétaux, conditionnés par leur densité et leur développement, varie suivant le type de polluant et parfois est inefficace face à certains. Il est regrettable qu'à l'échelle de la ville l'insuffisance ou l'inadaptation des espaces végétalisés induit une faible influence des végétaux sur la diminution de la pollution urbaine.» [5]*

*«Les végétaux sont plus sensibles que l'homme aux polluants, peut-être parce qu'ils y sont soumis en permanence. Cette propriété permet donc de les utiliser soit comme signal d'alarme, soit comme moyen d'évaluation de la pollution.» [18]*

#### 4.6 Apport de l'oxygène:

*«Les végétaux sous l'action de la lumière absorbent le gaz carbonique contenu dans l'air ambiant et rejettent l'oxygène. C'est pourquoi on emploie souvent le terme «poumon de ville» pour les espaces verts urbains.» [5]*

#### 4.7 Rétention des poussières:

*«En agissant comme des filtres sur la poussière urbaine, les végétaux ont un réel pouvoir de rétention.» [5]*

Le renouvellement des feuilles chez les végétaux à feuilles caduques favorise la résistance à cette agression; par contre ceux à feuillage persistant retiennent les dépôts.

#### 4.8 Action sur les oxydes de carbone:

*«Les végétaux ont une réelle action sur les oxydes de carbone notamment le monoxyde dont la production est liée à l'importance du trafic automobile.» [5]*

#### 4.9 Action sur l'azote:

«La végétation réduit dans des proportions importantes les oxydes d'azote, en particulier le dioxyde. [...] Elle peut aussi accumuler une concentration importante de plomb, cette qualité dont l'intérêt n'est pas à négliger présente un danger si les végétaux sont consommables. [...] Les genêts, par exemple, dégagent une substance volatile, la fitoncyde, qui détruit les bactéries responsables d'une maladie de l'appareil digestif. De même, le pin, le sapin, le tilleul à petites feuilles, le charme, le cornouiller, le sureau ont des propriétés semblables.» [5]

#### 4.10 Abaissement de la température:

Des mesures prises à Francfort (en Allemagne) ont démontré que même des surfaces vertes de seulement 50 à 100 mètres de largeur peuvent causer en été une baisse de la température allant jusqu'à 3,5°C par rapport au centre de la ville.

#### 4.11 L'influence sur le bruit:

«Les arbres atténuent l'effet désagréable des bruits urbains en formant des écrans végétaux qui en cachent l'origine, de plus détournent l'attention du citadin par le bruissement des feuilles et des branches..., et procurent des impressions de calme et de repos sur le psychisme humain et ceci grâce à la couleur verte des feuillages.» [21]

«Dans l'état actuel des connaissances sur le rôle de la végétation dans la lutte contre le bruit on peut affirmer que l'atténuation excédentaire apportée par une bande forestière par rapport à la propagation en champ libre est de 3 à 5 dB pour une bande forestière de 30 mètres de largeur. L'atténuation excédentaire apportée par une haie large de 30 mètres également, spécifiquement conçue pour s'opposer à la propagation du bruit (épaisse, dense sur toute sa hauteur), peut aller jusqu'à 6dB.» [5]

#### 4.12 Augmentation du confort et de la sécurité des piétons:

«Les aménagements paysagers peuvent avoir une influence sur le choix des cheminements par les piétons. En rendant un cheminement plus confortable, on aura un effet attractif sur les piétons. Il est donc possible de "guider" le piéton vers les cheminements les plus sûrs en traitant ceux-ci de façon à améliorer leur environnement. A titre d'exemple, l'éclairage additionnel des passages piétons assure la nuit une meilleure fréquentation de ceux-ci.» [5]

«Le déplacement des piétons est parfois entravé par le stationnement d'automobiles. Des plates-bandes engazonnées, par le respect qu'engendrent les espaces végétalisés, peuvent dissuader les automobilistes peu respectueux des interdictions de stationner, de garer leur véhicule sur les trottoirs.

Toutefois, l'implantation des végétaux est liée à l'espace dont on dispose. Dans les centres urbains denses, l'étroitesse des trottoirs et le caractère du lieu ne permettent pas toujours des aménagements en pleine terre qui sont remplacés par des plantations en jardinières. Source supplémentaire d'encombrement des trottoirs, ou d'obstacles

*durs non protégés de la circulation automobile, leur implantation doit rentrer dans une politique globale d'aménagement.» [5]*

## 5. Végétation et architecture

*«Les allées sont l'ossature d'un espace vide. Les arbres peuvent transformer un banal passage en une promenade. [...] ils retiennent le regard et donnent du cachet aux routes et aux places. Un arbre isolé ou un groupe d'arbres permettent de trouver l'orientation.» [4]*

*«Les péchés commis dans le site bâti peuvent être atténués par les arbres. En d'autres termes: plus l'architecte est sûr de son affaire, plus il fera planter d'arbres. Les arbres permettent d'établir la jonction entre des éléments disparates et ils neutralisent la disharmonie résultant de construction qui ne vont pas ensemble. Des cités hétérogènes peuvent former un tout grâce aux arbres.» [4]*



La végétation peut "marquer" ou accentuer les architectures.

*«Les arbres confèrent des traits "humains" à une architecture dure et froide. Ils recouvrent d'un vert manteau les constructions gigantesques et apportent un peu de vie et des dimensions à l'échelle de l'homme dans des aménagements comportant des immeubles très hauts.» [4]*

## 6. Gazons ou prairies sèches ?

Depuis quelques temps des voix se font entendre afin que les gazons urbains cèdent le pas progressivement aux "prairies sèches", entendez par là "champs de fleurs sauvages et hautes herbes".

Il est vrai que toute une flore et toute une faune (insectes, papillons en particulier) ont pratiquement disparu des villes. Les prairies sèches sont le reflet de la nature indomptée.

### Avantages:

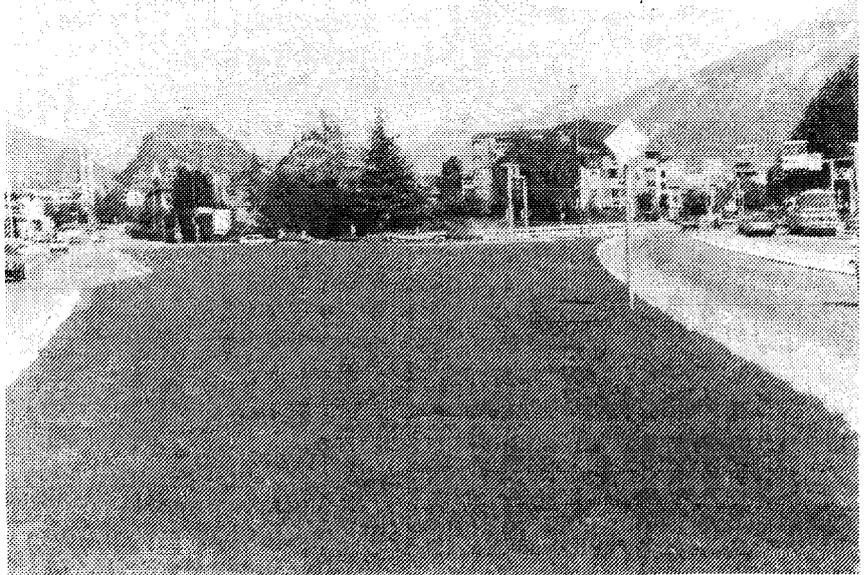
- développement et abri d'une faune intéressante,
- diversification des espèces florales sauvages,
- agrément par la multitude de couleurs et de senteurs,
- très économique: demande peu d'entretien (fauchage, arrosage, voir

également désavantages!)

- aspect naturel,
- écologique au sens plein du terme.

#### Désavantages:

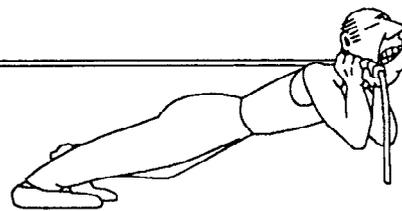
- ne doit pas être piétinée (pas ou peu accessible au public),
- risque accru d'incendie,
- entretien difficile (ramassage des débris...)
- donne parfois un aspect peu esthétique pour "le propre en ordre helvétique"!



Dans notre ville on préfère des surfaces engazonnées car ainsi elles sont plus accessibles aux citoyens. On utilise relativement peu d'engrais. La pose des arrosages semi-automatiques et automatiques simplifie grandement le travail déjà harassant des jardiniers et permet d'obtenir un gazon vert.

Carrefour de l'Ouest: Pourquoi ne pas tester une prairie sèche à cet endroit inaccessible au public ? L'entretien d'une telle surface coûte très cher actuellement: fauchage, arrosage, etc...

## Nos propositions



Laisser pousser l'herbe sous les arbres en la fauchant que deux ou trois fois par an (pour les plantations d'avenues et d'alignement).

Aux endroits où le public n'a pas accès (centre de carrefours par exemple) laisser prairie sèche si un massif floral n'est pas prévu.

Faire passer l'information dans le public par communications officielles, sensibilisation dans le cadre de la "Maison de la Nature", etc...

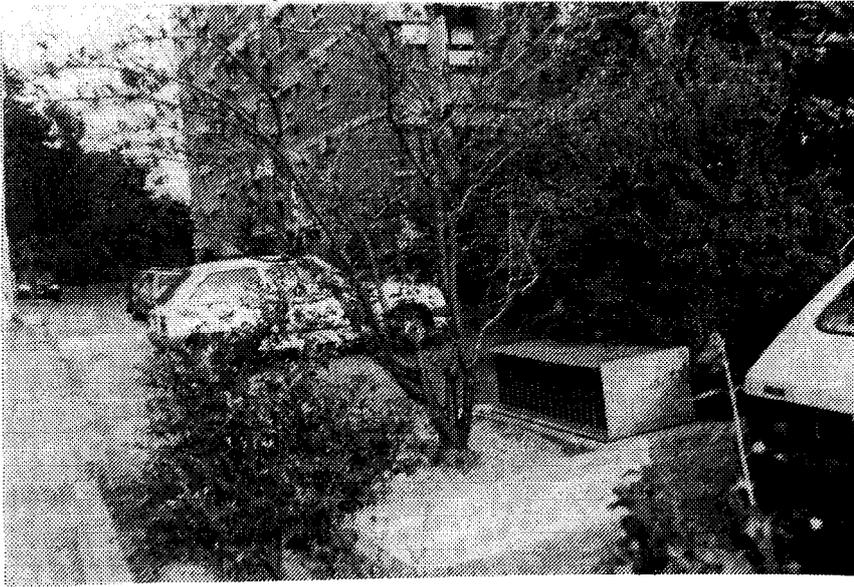
## 7. Les cultures en bacs et jardinières

Il existe deux sortes de bacs: les amovibles et les bacs permanents. Les premiers sont posés par notre Municipalité afin d'égayer, à l'aide de massifs floraux, quelques coins de notre ville (plutôt dans le centre) non pourvus de pleine terre ou sur des espaces non prévus à cet effet (forte minéralisation du lieu).



Pour lutter contre le parcage sauvage on pose des jardinières qui encomrent inutilement les trottoirs!!!

*«Les jardinières se sont multipliées sur les trottoirs et dans les zones piétonnes avec des résultats inégaux. Trop souvent inadaptées à l'aménagement, petites à l'échelle de ce dernier,*



Dans les bacs les arbres meurent rapidement...

*isolées, hébergeant quelques fleurs chétives, elles sont devenues le symbole du végétal "objet". Elles peuvent cependant être utilisées pour créer des effets de "débordement végétal", de "végétation luxuriante". Pour cela elles devront être choisies et implantées en veillant aux points suivants:*

- respect des conditions de vie des végétaux qu'elles accueilleront (contenance de terre, drainage et écoulement de l'eau, arrosage). Il faut des jardinières de grandes dimensions pour permettre à des végétaux arbustifs de se développer nor-

*malement, la terre y retiendra davantage l'humidité et les arbustes exigeront un entretien moins fréquent que des plantes annuelles dans de petites jardinières.*

- organisation des bacs dans l'espace: penser à tirer profit de la possibilité de regroupement.
- relation des bacs avec le sol (couleur, matière, nettoyage au sol).»

[21]

## 8. Parcs de stationnement

«L'étendue minérale est le caractère dominant des aires de stationnement.

Une structure d'arbres d'alignement apporte:

- les éléments naturels qui animent des surfaces inertes;
- l'ombrage des arbres qui protège le sol et les véhicules de l'ensoleillement. C'est un atout particulièrement recherché en période estivale. Les espèces végétales sont choisies parmi celles à grandes feuilles (érable, platane...) et celles ne produisant pas de fruits qui pourraient endommager les carrosseries des voitures;
- le volume et la dimension verticale des arbres rompent la monotonie des grandes surfaces horizontales et les lignes végétales créent des plans successifs. Ils sont des éléments de repère qui permettent de s'orienter et de se diriger.

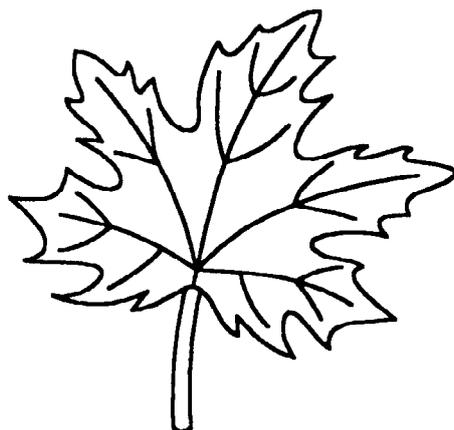
Des haies d'arbustes permettent:

- de dissimuler les véhicules,
- de délimiter le parc de stationnement,
- de découper le parc en petites unités.

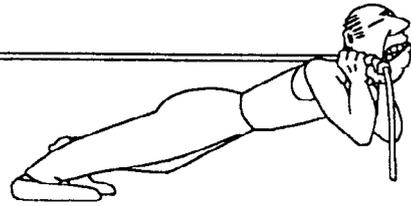
Sur les aires de stationnement les arbres sont souvent victimes de multiples chocs. La conception des parcs plantés et plus particulièrement la définition des places devra être telle que les troncs d'arbres n'aient pas à souffrir des manœuvres difficiles. Une protection efficace sera prévue ainsi que la délimitation d'un périmètre protégé des piétinements et du roulement des véhicules. [5]



Des arbres pas assez protégés. L'huile des voitures coule à travers les interstices du pavage herbeux et les véhicules piétinent les racines...



## Nos propositions



«Pour limiter chocs et blessures se pose le problème de l'organisation de l'espace, notamment des parkings. Automobilistes et végétaux ne cohabitent pas harmonieusement, et c'est généralement (du moins en ville!) au détriment des seconds.

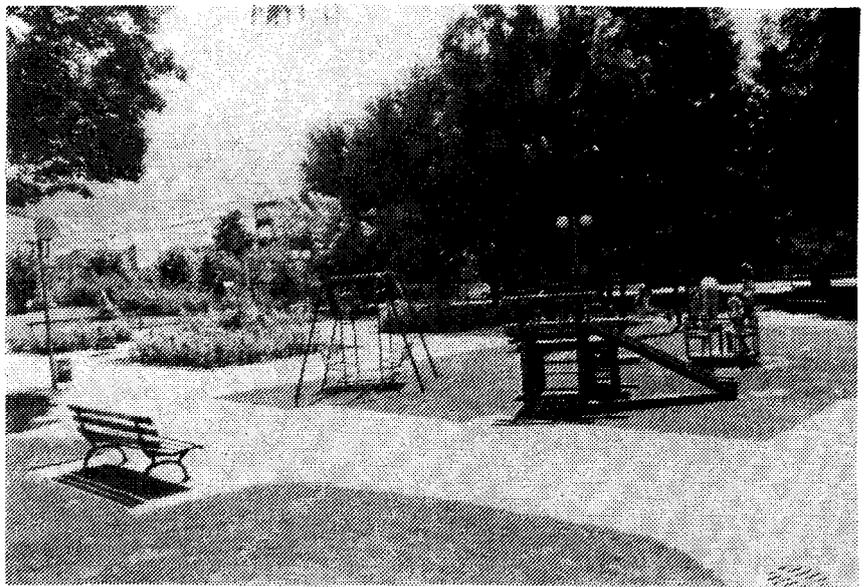
Le double désir de créer un maximum de places de stationnement et d'ombrager les parkings ne doit pas entraîner une promiscuité dangereuse pour l'arbre, que l'automobiliste, heurte inmanquablement. Dans un but de protection, les bornes, grilles, manchons et dispositifs tubulaires se multiplient, palliatifs inesthétiques qui relèguent une fois de plus l'arbre au rôle d'accessoire du parking. La cohabitation arbres/automobilistes ne se résout que par une conception des parkings permettant de bien séparer (au besoin par une différence de niveau) les arbres et les places de stationnement.» [9]

## 9. Les espaces verts dans notre ville

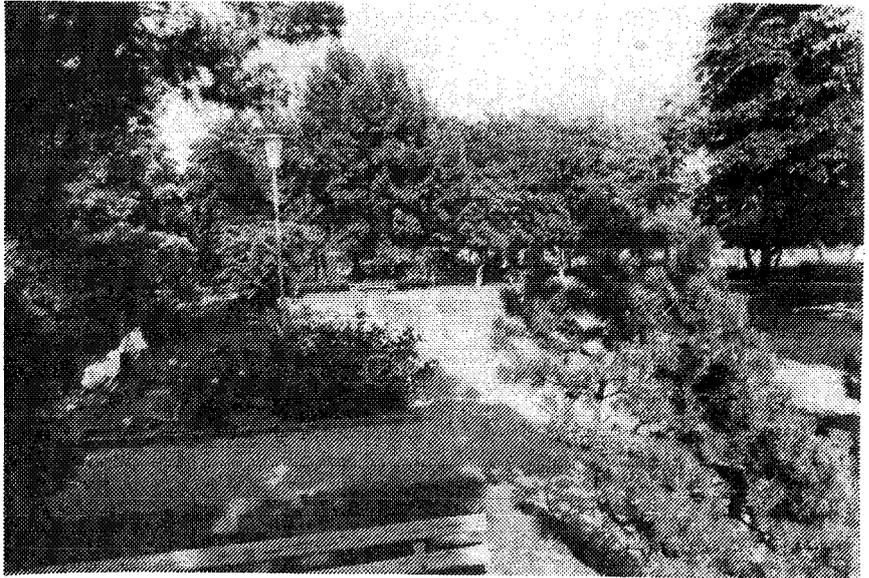
Dans notre dossier nous ne tiendrons pas compte des terrains de football puisque ceux-ci sont soumis à un traitement particulier et n'apportent pas, de façon significative, d'avantages écologiques pour la population. D'autre part ils ne servent bien souvent qu'à une élite et ne sont pas "publics".

### 9.1 Parcs et jardins

Sans contestation possible, les parcs et jardins publics ont "la cote". Il n'y a qu'à voir le monde qui se presse sans relâche dans les deux zones vertes les plus importantes du centre ville, soit à la Planta et aux Mayennets. Incontestablement ces lieux devraient être **PROTEGES A PERPETUITE** afin de garantir aux habitants du centre une qualité de conditions de vie optimale.

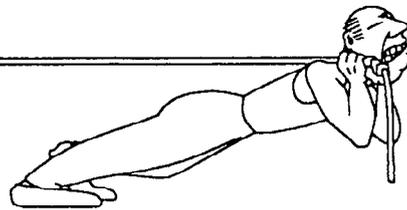


Il n'y a pas si longtemps encore, notre Municipalité envisageait de construire un parking souterrain communal de 585 places sous le jardin des Mayennets. Naturellement nous y sommes tout à fait opposés car nous pensons que la végétation, pour qu'elle puisse croître de façon optimale doit absolument avoir un maximum de terre et d'espace en sous-sol. La construction d'un tel parking va donc tout à fait à l'encontre d'une amélioration des conditions de vie des citoyens et atteint dangereusement, une fois de plus, au patrimoine végétal de notre ville.



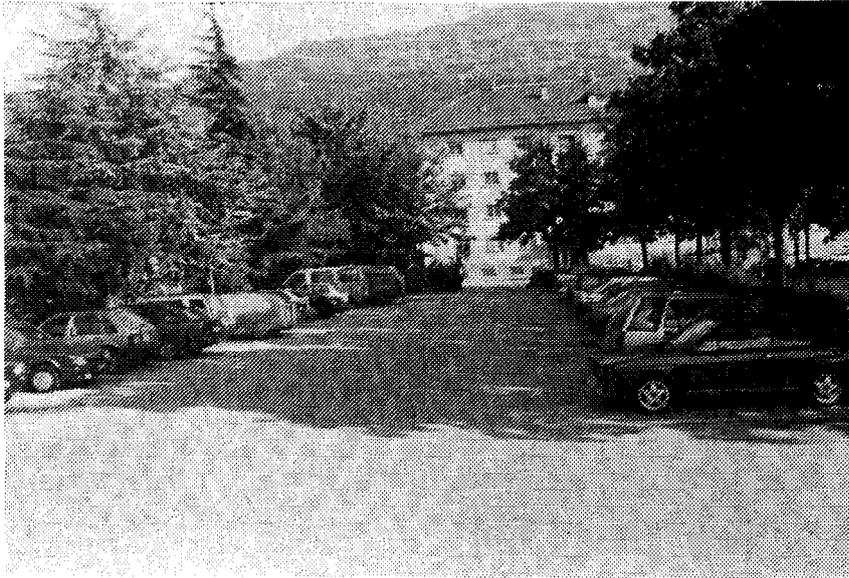
Le jardin des Mayennets probablement sauvé de la destruction.

## Nos propositions



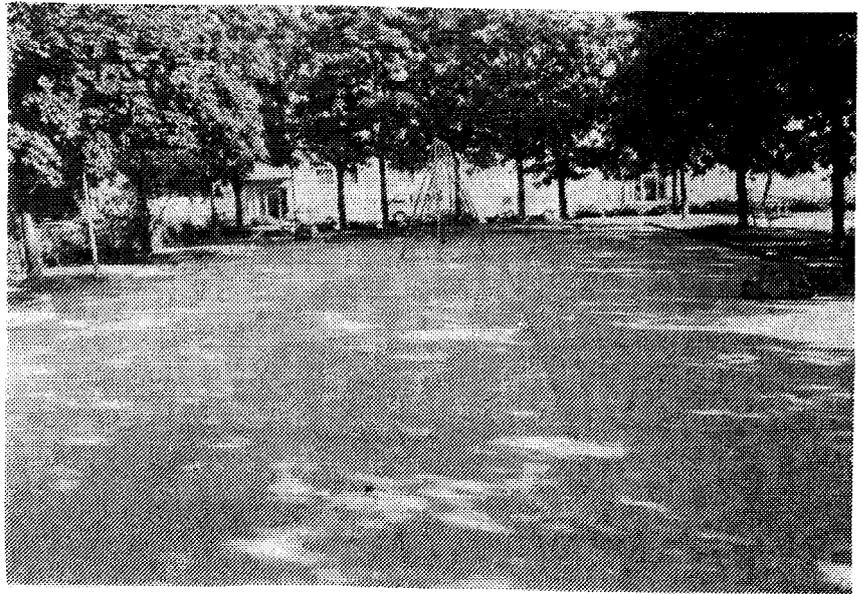
Une politique d'acquisition de terrains en zone urbaine et suburbaine devrait être entreprise par notre Municipalité dans le but de créer de nouveaux espaces de détente et d'agrément au sein des zones d'habitat. L'échange ou la vente de terrains communaux ne devrait se faire que si dans les parrages immédiats existe déjà des surfaces vertes publiques suffisamment importantes ou si les échanges permettent le regroupement de parcelles en faveur de la Commune. La protection des terrains en zone d'utilité publique devrait être faite en faveur de la végétation (pas d'affectation pouvant porter préjudice à celle-ci comme par ex. parkings souterrains, etc.)

Le jardin public des Mayennets devrait être agrandi sur son côté Est en y éliminant les 28 places de stationnement actuelles. Afin de favoriser les résidents on pourrait transformer les places au sud du jardin en zone bleue avec vignette. Cette proposition permettrait de relier les écoles du Sacré-Coeur directement avec cette zone verte. Un réaménagement des routes du quartier en modulation de trafic: décrochement verticaux aux carrefours, mini-giratoires, rétrécissement du gabarit, etc.. devrait être entrepris conjointement.



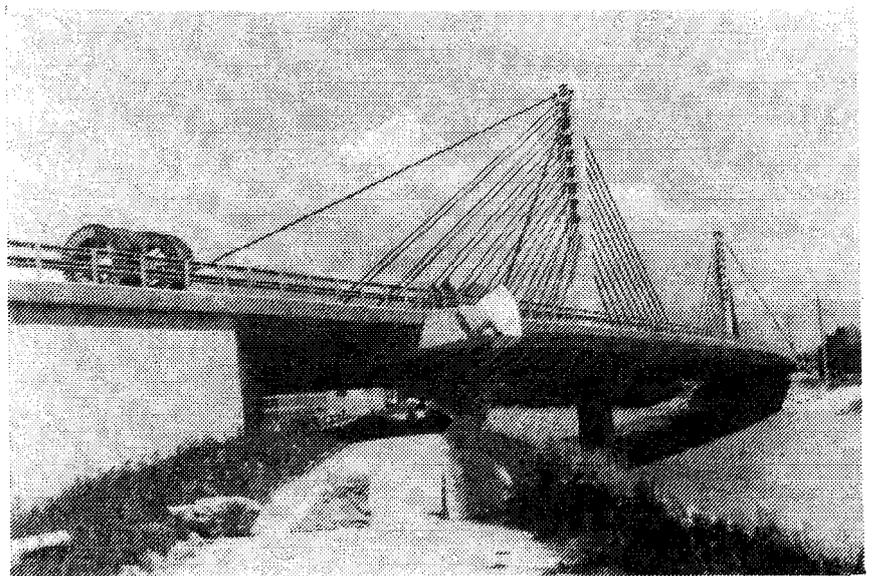
L'élimination de ces 28 places de stationnement permettrait d'agrandir de façon spectaculaire le jardin des Mayennets !!!

Pourquoi donc tant de béton dans un jardin public ?



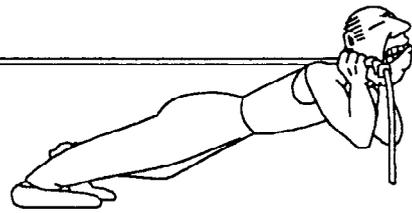
## 9.2 Le bord du Rhône

Le bord du Rhône est, en principe, un lieu d'agrément et de détente. C'est en tous cas ce qui ressort du PAL sédunois. La traversée de l'autoroute dans la région des Vieux Ronquoz rend cette portion de la berge peu attractive. La zone directement sis entre la ville et la berge du Rhône de la drague Lüginbhül au pont des Ronquoz desser-

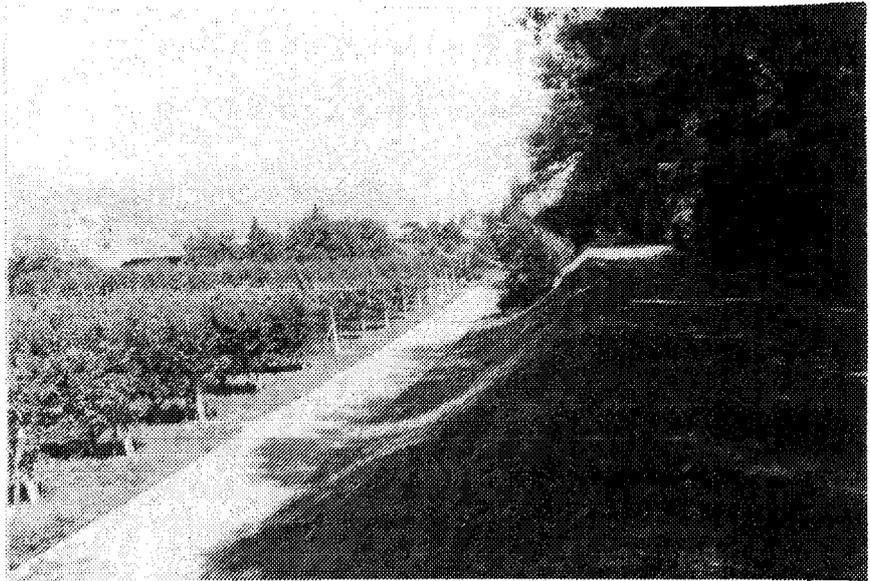


vant la zone industrielle de Chandoline n'est guère protégée puisqu'une zone industrielle "lourde" est planifiée dans ce secteur et que seule la bande végétale du Rhône subsistera à courte ou moyenne échéance!

## Nos propositions



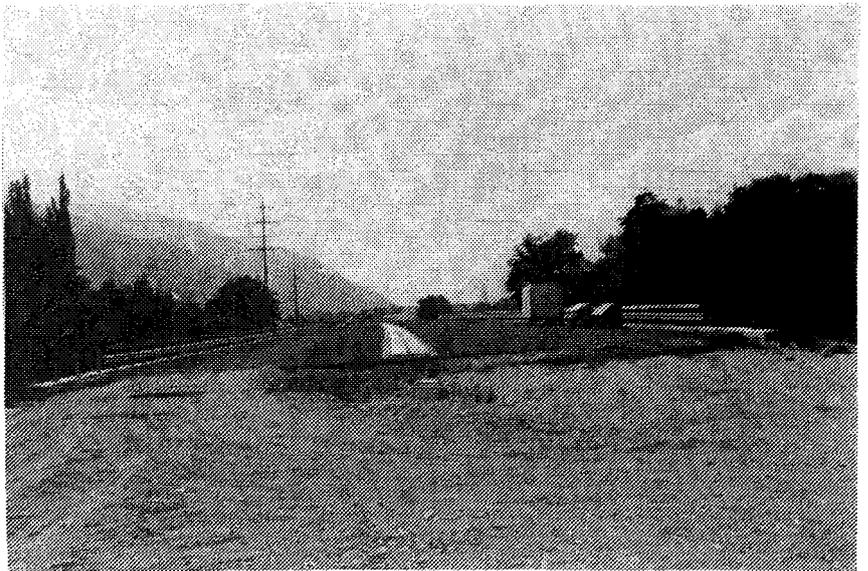
Une protection optimale des berges devrait être assurée par l'aménagement d'une nouvelle zone tampon arborisée, sur le flanc nord et au bas de la berge, sur la rive droite du Rhône. La désaffectation de la décharge municipale devrait être entreprise immédiatement avec le déblaiement des débris stockés à cet endroit.



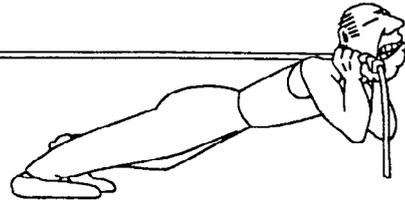
Directement à gauche de la route en contrebas va "pousser" une zone industrielle type I2. L'aménagement d'une zone verte plus large couperait mieux les nuisances futures...

### 9.3 Le bois de la Borgne.

Ce bois sis entre Bramois et le Rhône était un lieu de détente. L'autoroute y a fait sa percée et l'endroit deviendra sous peu très bruyant. Malgré cela il reste encore quelques portions de forêt où, espérons-le, il fera encore bon se promener.



## Nos propositions



Nous proposons aux autorités sédu-  
noises d'interdire totalement le  
trafic automobile le long des deux  
rives de la Borgne afin de réserver  
ces axes de circulation aux  
seuls promeneurs et cyclistes qui  
trouveront ainsi une paix bien  
méritée.

Nous ne comprenons pas pourquoi  
l'on continue également à autoriser  
le transit "hyper-dangereux"  
des véhicules sur la rive gauche  
du Rhône entre Sion et Uvrier-St-  
Léonard!!! Sur un plan global nous  
demandons à ce que toutes les berges  
du Rhône soit, en principe,  
interdites aux véhicules à moteur.

Un si joli sous-bois devrait être  
autorisé aux seuls piétons et cyclis-  
tes... pour leur bien-être et leur  
sécurité.

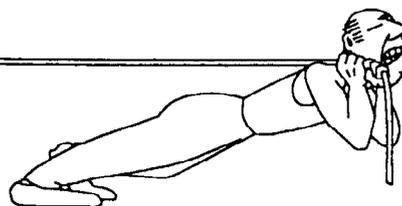
### 9.4 Montorge et les bisses...

Montorge a enfin été mis sous protection d'ordre national. Le "Duc de Montorge" a récolté, il y a quelques années, plus de 50'000 signatures pour la protection de ce lieu.

Cet espace de détente méritait bien cela. Une "Maison de la Nature", occupant l'ancienne glacière de la Brasserie Valaisanne au bord du magnifique petit lac, surmonté de la colline du même nom, a été ouverte récemment par la Commune de Sion. Monsieur Alexandre COTTY a été nommé animateur à mi-temps de ce centre didactique. La création d'un tel poste est parfaitement bienvenu dans notre ville.

Les bisses de Lentine (entre la Sionne et Pont-de-la-Morge) et de Clavaux (entre les hauts de Platta et la Lienne) sont des lieux très prisés des promeneurs. D'autant plus que ces deux bisses sont encore en activité (l'eau y coule du printemps à l'automne).

## Nos propositions



Une meilleure signalisation pédestre devrait être mise en place depuis la gare et le centre ville pour rejoindre ces lieux par différents accès.

Un concept d'information élaboré devrait être étudié afin d'informer régulièrement la population des expositions, visites et ateliers organisés dans le cadre de la "Maison de la Nature".

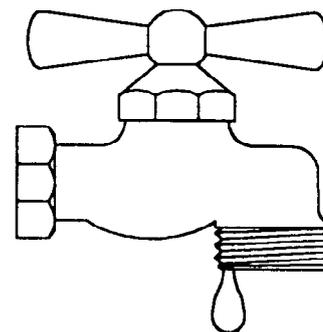
## 10. Causes du dépérissement de la végétation dans notre ville

Un rapport, remis le 26 novembre 1973 (!), oui vous avez bien lu il y a DEJA 18 ans(!!!), à la Commune de Sion par le jardinier responsable de l'époque, résume bien tous les critères du dépérissement de la végétation dans notre ville. Ce document fait référence à l'avenue de la Gare mais, bien entendu, est applicable à toutes les rues de notre cité.

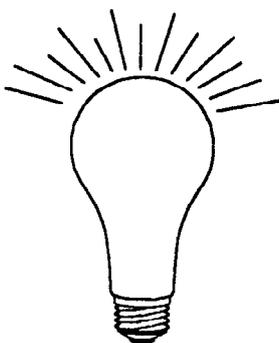
Ci-après nous en reprenons les points importants et les développons:

### 10.1 Pénurie d'eau:

«Le besoin quotidien en eau des végétaux ne se quantifie pas aisément. Il varie selon l'essence, l'âge, l'évapotranspiration liée au climat et la période de végétation du sujet. Mais un arbre adulte, au printemps peut consommer 100 litres d'eau par jour. L'apport naturel dépend de la présence d'eau souterraine, des possibilités d'infiltration des eaux pluviales (limitée sur sol minéralisé).» [9]



### Solutions :



Pose de drains (voir restrictions sous le chapitre «Critiques»), arrosage automatique ou manuel, choix des variétés plus résistantes.

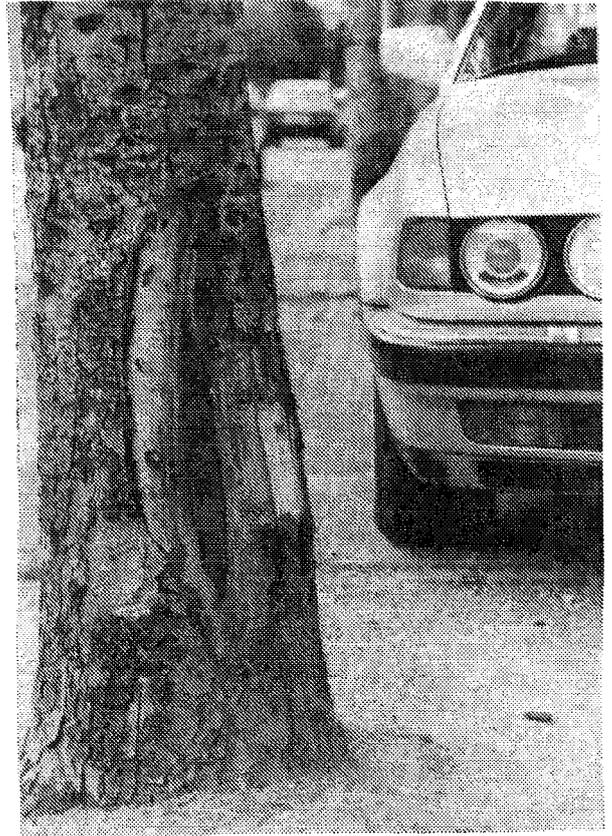
## 10.2 Asphyxie racinaire, tassement du sol par le passage des véhicules sur la cuvette de plantation, racines meurtries, blessées:

«La présence de l'air dans le sol est indispensable pour l'activité biologique du substrat et pour le végétal lui-même car il permet la respiration racinaire.

Or, deux facteurs limitent sa présence:

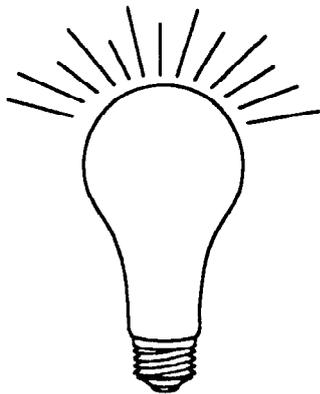
- l'accumulation d'eau qui occupe l'espace lacunaire du sol,
- une structure déficiente du sol qui réduit la macroporosité. Elle peut être le fait de la qualité du sol (argileux, lourd) ou de phénomènes de compaction (circulation d'engins, remblaiement au pied d'arbres).

La notion d'échanges gazeux avec la surface du sol est un deuxième aspect à prendre en compte.» [9]



Blessures et tassement du sol: les véhicules fortement responsables

### Solutions :



Protéger la cuvette autour de l'arbre par des chicanes, des bordures ou une clôture (manière fort peu esthétique), creuser une rigole, apposer des grilles ou pavés de béton à interstices, recouvrir le sol sous l'arbre de paille (effet dissuasif, on n'y marche pas trop sans savoir ce qu'il y a dessous!), pose d'une tarrrière. Laisser une large bande de terre entre les arbres sans goudronner, dégager le plus possible la végétation existante sous la couronne.

